



FORMATION

# AGENT/E DES METIERS DE L'ANIMATION

Formation Certifiante  
en centre et en entreprise

A l'issue du parcours

Passage des épreuves du Titre inscrit au RNCP  
'Agent/e des Métiers de l'animation touristique',  
Titre niveau V (FR) et 3 (EU), code NSF 335t Arrêté  
paru au Journal Officiel le 21/04/2017

## LES METIERS

L'agent/e des métiers de l'animation fait partie d'une équipe de travail et prend part à la réalisation du programme d'animation mis en œuvre à destination de la clientèle d'une structure d'hébergement touristique de type hôtel-club, village de vacances, hôtel loisir. Sous la responsabilité d'un animateur qualifié, il participe donc à fournir des prestations achetées par les clients dans le cadre d'un voyage à forfait.

L'Agent des Métiers de l'Animation Touristique travaille dans un environnement concurrentiel, en contact direct avec la clientèle. Il veille en permanence à rechercher la satisfaction de la clientèle.

Le métier peut s'exercer aussi bien en France qu'à l'étranger, il suppose une grande disponibilité et mobilité géographique, ainsi qu'une bonne forme physique.

Très souvent, le métier s'exerce les jours fériés et/ou en horaires décalés.

## CONTENUS PEDAGOGIQUES

Les contenus pédagogiques de cette formation sont organisés autour de trois modules principaux :

- Accueillir et Communiquer
- Animer en journée
- Animer en soirée

Au moins une période d'application en entreprise (stage pratique) complète ces trois modules principaux

## PRE REQUIS / PROCEDURE D'INSCRIPTION

**Pré-requis :** Forte aptitude à la communication, bonne présentation, mobilité géographique, capacité ou sensibilité marquée pour les domaines sportifs et/ou artistiques, niveau seconde minimum.

**Les candidatures se composent de :** C.V du candidat, courrier d'accompagnement expliquant et détaillant l'intérêt pour la formation, les attentes. Le cas échéant, la fiche de prescription du conseiller (Pôle Emploi, mission locale...) doit être jointe.

Les candidatures sont à transmettre de préférence par courriel. Des journées de positionnement seront programmées et organisées comme suit : Information Collective / Entretiens / Tests d'évaluation : prise de parole, culture générale

## DONNEES PRATIQUES

**Dates prévisionnelles** des formations :

octobre 2017 à avril 2018, octobre 2018 à avril 2019

**Durée** de la formation pour un parcours de formation moyen :

585 heures en centre / 280 heures en stage pratique en entreprise (les parcours de formation sont individualisés)

**Contact**

Laser, département animation , 41/43 rue des rigoles, 75020 Paris

tel : 01.40.33.66.24 / fax : 01.43.58.60.62

[animation@laserformation.org](mailto:animation@laserformation.org)